

**CONSEIL SCOLAIRE DE DISTRICT DES ÉCOLES  
CATHOLIQUES DU SUD-OUEST**

**ÉTATS FINANCIERS**

**AU 31 AOÛT 2006**

**CONSEIL SCOLAIRE DE DISTRICT DES ÉCOLES  
CATHOLIQUES DU SUD-OUEST**  
TABLE DES MATIÈRES  
AU 31 AOÛT 2006

---

	<u>Page</u>
Table des matières	1
Rapport de la direction	2
Rapport des vérificateurs	3
États financiers consolidés	
État de la situation financière	4
État des activités financières	5
État de l'évolution de la situation financière	6
Tableau du fonds de fonctionnement	7
Tableau du fonds de capital et d'emprunt	8
Tableau du fonds de réserve	9
Tableau du fonds des activités scolaires	10
Notes complémentaires	11 - 21

## **RAPPORT DE LA DIRECTION**

Les états financiers du Conseil scolaire de district des écoles catholiques du Sud-Ouest sont la responsabilité du Conseil et ont été dressés conformément à la législation et aux principes comptables généralement reconnus pour les administrations locales établies par le Comité de comptabilité du secteur public de l'Institut Canadien des Comptables agréés. Ces états sont préparés selon les conventions comptables énumérées dans la note complémentaire 1. La préparation des états financiers fait nécessairement appel à l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, en particulier lorsque les opérations qui touchent l'exercice en cours ne peuvent pas être finalisées avec certitude avant les prochaines périodes.

La direction du Conseil tient un système de contrôle interne conçu pour offrir une assurance raisonnable selon laquelle l'actif est protégé, les opérations sont autorisées et comptabilisées conformément aux exigences législatives et réglementaires, et que des renseignements d'ordre financier fiables sont disponibles afin de permettre de dresser des états financiers. Ces systèmes sont contrôlés et évalués par la direction.

La direction a rencontré les vérificateurs externes afin d'étudier les états financiers et de discuter les questions importantes de présentation des données financières ou de contrôles internes avant leur approbation.

Les états financiers ont été vérifiés par Hyatt Lassaline LLP, vérificateurs externes indépendants nommés par le Conseil. Le rapport des vérificateurs qui accompagne les états financiers décrit leurs responsabilités, l'étendue de leur examen et leur opinion sur la question des états financiers du Conseil.

---

Janine Griffore  
Directrice de l'éducation

---

Georges Groulx  
Surintendant des affaires

## **RAPPORT DES VÉRIFICATEURS**

---

### **Aux conseillères et aux conseillers scolaires du Conseil scolaire de district des écoles catholiques du Sud-Ouest**

Nous avons vérifié l'état consolidé de la situation financière du Conseil scolaire de district des écoles catholiques du Sud-Ouest au 31 août 2006, ainsi que les états consolidés des activités financières et l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Notre responsabilité consiste à présenter une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Sauf dans le cas expliqué au paragraphe suivant, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondage des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Il est courant que les différentes écoles des conseils scolaires tirent une partie de leurs recettes de diverses activités de financement scolaire organisées tout au long de l'année. Dans le présent cas, le conseil scolaire n'a pas mis en place durant l'année des mesures de documentation et de contrôle suffisantes pour nous permettre d'effectuer une vérification satisfaisante quant à l'intégralité de ces recettes. Par conséquent, la vérification de ces recettes s'est limitée aux montants inscrits dans les dossiers de chacune des écoles; nous n'avons pas été en mesure de déterminer s'il était nécessaire d'apporter des ajustements aux recettes de financement scolaire, aux recettes nettes, aux actifs financiers et à la situation financière nette.

À notre avis, sauf pour ce qui est de l'effet des éventuels ajustements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions pu nous assurer de l'intégralité des recettes de financement dont il est question au paragraphe précédent, ces états financiers consolidés donnent à tous les égards importants une image fidèle de la situation financière du Conseil scolaire de district des écoles catholiques du Sud-Ouest au 31 août 2006 ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Comptables agréés, Comptables publics licenciés

Windsor, Ontario  
le 10 novembre 2006

**CONSEIL SCOLAIRE DE DISTRICT DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU SUD-OUEST  
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 AOÛT 2006**

	<b>2006</b>	<b>2005</b> (redressé note 2)
	\$	\$
<b>ACTIF FINANCIER</b>		
Encaisse	1 088 951	3 541 037
Comptes débiteurs	3 169 748	3 390 585
Autres	1 506 722	1 302 961
<b>TOTAL DE L'ACTIF FINANCIER</b>	<b>5 765 421</b>	<b>8 234 583</b>
<b>PASSIF</b>		
Créditeurs et charges à payer	7 177 112	5 938 265
Revenus reportés – réserves (note 4)	1 472 808	1 472 808
Revenus reportés – autres	3 001 090	3 447 024
Avantages sociaux futurs (note 5)	8 199 728	7 994 827
Dettes à long terme nette (note 6)	21 678 340	22 882 834
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>41 529 078</b>	<b>41 735 758</b>
<b>PASSIF NET</b>	<b>(35 763 657)</b>	<b>(33 501 175)</b>
<b>ACTIF NON FINANCIER</b>		
Frais payés d'avance	41 340	65 521
<b>PASSIF NET</b>	<b>(35 722 317)</b>	<b>(33 435 654)</b>
<b>SITUATION FINANCIÈRE DU CONSEIL</b>		
Fonds de capital et d'emprunt	(9 680 977)	(5 989 601)
Fonds de réserve	3 527 786	3 243 078
Fonds des activités scolaires	708 731	602 251
<b>SOLDE DES FONDS</b>	<b>(5 444 460)</b>	<b>(2 144 272)</b>
<b>MONTANTS À RECOUVRER AU COURS DES ANNÉES À VENIR (note 7)</b>	<b>(30 277 857)</b>	<b>(31 291 382)</b>
<b>SITUATION FINANCIÈRE DU CONSEIL</b>	<b>(35 722 317)</b>	<b>(33 435 654)</b>

Au nom du Conseil:

\_\_\_\_\_  
Présidente du Conseil

\_\_\_\_\_  
Directrice de l'éducation

**CONSEIL SCOLAIRE DE DISTRICT DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU SUD-OUEST  
ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES  
DE L'EXERCICE TERMINÉES LE 31 AOÛT 2006**

	<b>2006</b>		<b>2005</b>
	<b>Budget (non vérifié) \$</b>	<b>Réel \$</b>	<b>\$</b>
<b>REVENUS</b>			
Impôt local	12 795 382	11 384 341	12 193 538
Subventions provinciales – financement de l'éducation	55 950 069	59 252 849	52 943 807
Subventions provinciales – autres	2 850 558	4 694 240	2 984 730
Subventions fédérales et droits de scolarité		18 033	16 534
Droits de scolarité et autres revenus		1 288 439	
Revenus de placement		210 704	202 448
Collecte de fonds des écoles	1 150 000	3 581 484	2 969 896
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>72 746 009</b>	<b>80 430 090</b>	<b>71 310 953</b>
<b>DÉPENSES (note 8)</b>			
Enseignement	51 079 030	52 820 514	48 177 021
Administrations	3 582 238	4 044 871	3 829 591
Transports	5 229 580	5 743 078	5 199 954
Fonctionnement et entretien des écoles	7 118 214	7 167 940	6 659 501
Installations destinées aux élèves	6 078 865	7 101 804	8 225 325
Autres dépenses		2 339 361	1 561 672
Activités financées par les écoles	920 000	3 475 004	2 890 905
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>74 007 927</b>	<b>82 692 572</b>	<b>76 543 969</b>
<b>REVENU NET (DÉPENSES NETTES)</b>	<b>(1 261 918)</b>	<b>(2 262 482)</b>	<b>(5 233 016)</b>
<b>AUGMENTATION DE L'AVOIR NON FINANCIER</b>		<b>(24 181)</b>	<b>6 616</b>
<b>VARIATION DE L'ACTIF (DU PASSIF) NET</b>	<b>(1 261 918)</b>	<b>(2 286 663)</b>	<b>(5 226 400)</b>
<b>TRANSACTIONS DE FINANCEMENT</b>			
Émission de financement à long terme		78 058	2 635 311
Remboursement de la dette et contribution au fonds d'amortissement	(1 569 824)	(1 282 552)	(1 314 294)
Augmentation (diminution) du passif non financé	(32 481)	190 969	247 947
<b>VARIATION DES MONTANTS À RECOUVRER</b>	<b>(1 602 305)</b>	<b>(1 013 525)</b>	<b>1 568 964</b>
<b>VARIATION DES SOLDES DES FONDS DE L'EXERCICE</b>	<b>(2 864 223)</b>	<b>(3 300 188)</b>	<b>(3 657 436)</b>
<b>SOLDE DES FONDS AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>(5 978 527)</b>	<b>(2 144 272)</b>	<b>1 513 164</b>
<b>SOLDE DES FONDS À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>(8 842 750)</b>	<b>(5 444 460)</b>	<b>(2 144 272)</b>

**CONSEIL SCOLAIRE DE DISTRICT DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU SUD-OUEST  
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2006**

	<b>2006</b>	<b>2005</b>
	\$	( <b>redressé note 2</b> ) \$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Revenus nets (dépenses nettes) de l'exercice	(2 262 482)	(5 233 016)
<b>Sources et (utilisations):</b>		
Diminution (augmentation) des débiteurs	220 837	(585 734)
Diminution (augmentation) des autres actifs financiers	(203 761)	158 666
Augmentation (diminution) des créditeurs et des charges à payer	1 238 847	2 082 480
Augmentation (diminution) des revenus reportés – réserves		383 827
Augmentation (diminution) des revenus reportés – autres	(445 934)	913 825
Augmentation (diminution) des avantages sociaux futurs	204 901	263 332
<hr/>		
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(1 247 592)	(2 016 020)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Émission de financement à long terme	78 058	2 635 311
Remboursement de la dette et contribution au fonds d'amortissement	(1 282 552)	(1 314 294)
<hr/>		
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 204 494)	1 321 017
<b>AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS À COURT TERME</b>		
	(2 452 086)	(695 003)
<b>ENCAISSE ET PLACEMENT À COURT TERME AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>		
	3 541 037	4 236 040
<hr/>		
<b>ENCAISSE ET PLACEMENT À COURT TERME À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	1 088 951	3 541 037
<hr/>		

**CONSEIL SCOLAIRE DE DISTRICT DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU SUD-OUEST  
TABLEAU DU FOND DE FONCTIONNEMENT  
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2006**

	<b>2006</b>		<b>2005</b>
	<b>Budget (non vérifié)</b>	<b>Réel</b>	<b>(redressé note 2)</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>REVENUS</b>			
Impôt local	12 795 382	11 384 341	12 193 538
Subventions provinciales – financement de l'éducation	55 950 069	59 252 849	52 943 807
Subventions provinciales – autres	2 850 558	4 694 240	2 984 730
Subventions fédérales et droits de scolarité		18 033	16 534
Autres droits de scolarité et revenus		88 439	
Revenus de placement		210 704	202 448
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>71 596 009</b>	<b>75 648 606</b>	<b>68 341 057</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Enseignement	49 780 720	52 056 578	47 150 089
Administrations	3 523 438	3 615 466	3 308 887
Transports	5 229 580	5 741 759	5 195 898
Fonctionnement et entretien des écoles	7 085 714	7 151 056	6 641 966
Installations destinées aux élèves	1 595 350	1 239 246	1 237 645
Autres dépenses		1 953 441	1 311 993
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>67 214 802</b>	<b>71 757 546</b>	<b>64 846 478</b>
<b>REVENU NET</b>	<b>4 381 207</b>	<b>3 891 060</b>	<b>3 494 579</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NON FINANCIER</b>		<b>(24 181)</b>	<b>6 616</b>
<b>TRANSACTIONS DE FINANCEMENT</b>			
Remboursement de la dette à long terme	(1 569 824)	(1 282 552)	(1 314 294)
Augmentation (diminution) du passif non financé	(32 481)	190 969	247 947
<b>VARIATIONS DES MONTANTS À RECOUVRER</b>	<b>(1 602 305)</b>	<b>(1 091 583)</b>	<b>(1 066 347)</b>
<b>VIREMENTS NETS AUX AUTRES FONDS</b>			
Virements au fonds de capital et d'emprunt	(2 362 682)	(2 490 588)	(2 117 400)
Virements au fonds de réserve	(416 220)	(284 708)	(317 448)
	<b>(2 778 902)</b>	<b>(2 775 296)</b>	<b>(2 434 848)</b>
<b>VARIATIONS DU SOLDE DU FONDS DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>SOLDE DU FONDS DE FONCTIONNEMENT AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>			
<b>SOLDE DU FONDS DE FONCTIONNEMENT À LA FIN DE L'EXERCICE</b>			



**CONSEIL SCOLAIRE DE DISTRICT DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU SUD-OUEST  
TABLEAU DU FOND DE CAPITAL ET D'EMPRUNT  
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2006**

	<b>2006</b>		<b>2005</b>
	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	
	<b>(non vérifié)</b>		
	\$	\$	\$
<b>REVENUS</b>		1 200 000	
<b>DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS</b>			
Enseignement	1 298 310	763 936	1 026 932
Administrations	58 800	429 405	520 704
Transports		1 319	4 056
Fonctionnement en entretien des écoles	32 500	16 884	17 535
Installations destinées aux élèves	4 483 515	5 862 558	6 987 680
Autres dépenses		385 920	249 679
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>5 873 125</b>	<b>7 460 022</b>	<b>8 806 586</b>
<b>REVENU NET (DÉPENSES NETTES)</b>	<b>(5 873 125)</b>	<b>(6 260 022)</b>	<b>(8 806 586)</b>
<b>TRANSACTIONS DE FINANCEMENT</b>			
Émission de financement à long terme		78 058	2 635 311
<b>VIREMENTS NETS DES AUTRES FONDS</b>			
Virements du fonds de fonctionnement	2 362 682	2 490 588	2 117 400
<b>VARIATION DU SOLDE DU FONDS DE CAPITAL ET D'EMPRUNT</b>	<b>(3 510 433)</b>	<b>(3 691 376)</b>	<b>(4 053 875)</b>
<b>SOLDE DU FONDS DE CAPITAL ET D'EMPRUNT AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>(5 989 601)</b>	<b>(5 989 601)</b>	<b>(1 935 726)</b>
<b>SOLDE DU FONDS DE CAPITAL ET D'EMPRUNT À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>(9 500 034)</b>	<b>(9 680 977)</b>	<b>(5 989 601)</b>

**CONSEIL SCOLAIRE DE DISTRICT DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU SUD-OUEST  
TABLEAU DU FOND DE RÉSERVE  
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2006**

	<b>2006</b>		<b>2005</b>
	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	
	<b>(non vérifié)</b>		
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>REVENUS</b>			
Revenus de placement			
<hr/>			
<b>TOTAL DES REVENUS ET REVENU NET</b>			
<hr/>			
<b>VIREMENTS NETS AUX AUTRES FONDS</b>			
Virements du fonds de fonctionnement	416 220	284 708	317 448
<hr/>			
<b>VIREMENTS NETS AUX AUTRES FONDS</b>	416 220	284 708	317 448
<hr/>			
<b>VARIATIONS DU SOLDE DU FONDS DE RÉSERVE</b>	416 220	284 708	317 448
<hr/>			
<b>SOLDE DU FONDS DE RÉSERVE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	227 199	3 243 078	2 925 630
<hr/>			
<b>SOLDE DU FONDS DE RÉSERVE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	643 419	3 527 786	3 243 078
<hr/>			

**CONSEIL SCOLAIRE DE DISTRICT DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU SUD-OUEST  
TABLEAU DU FOND DES ACTIVITÉS SCOLAIRES  
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2006**

	<b>2006</b>		<b>2005</b>
	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	
	<b>(non vérifié)</b>		
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>REVENUS</b>			
Collecte de fonds des écoles et autres revenus	1 150 000	3 581 484	2 969 896
<b>DÉPENSES</b>			
Activités financées par les écoles	920 000	3 475 004	2 890 905
<b>REVENU NET (DÉPENSES NETTES)</b>	230 000	106 480	78 991
<b>SOLDE DU FONDS DES ACTIVITÉS SCOLAIRES AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	602 251	602 251	523 260
<b>SOLDE DU FONDS DES ACTIVITÉS SCOLAIRES À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	832 251	708 731	602 251

**CONSEIL SCOLAIRE DE DISTRICT DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU SUD-OUEST**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 AOÛT 2006**

**1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers consolidés sont dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus en matière d'administration locale établis par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés.

**a) Périmètre comptable**

Les états financiers consolidés reflètent l'actif, le passif, les revenus, les dépenses et les soldes des fonds du périmètre comptable. Le périmètre comptable est constitué de toutes les organisations redevables de l'administration de leurs affaires et de leurs ressources financières envers le Conseil et qui sont contrôlées par le Conseil.

**b) Méthode de comptabilisation**

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice sauf pour la portion des impôts municipaux supplémentaires et radiés aux fins de l'impôt revenant à l'éducation qui n'a pas été comptabilisée pour l'exercice 2005.

Selon la comptabilité d'exercice, les revenus sont constatés à mesure qu'ils sont gagnés et qu'ils peuvent être mesurés, et les dépenses sont constatées à mesure qu'elles sont engagées et qu'elles peuvent être mesurées par suite de la réception des biens ou des services et de l'établissement d'une obligation légale de paiement.

**c) Fonds en fiducie**

Les fonds en fiducie et leurs activités connexes administrées par le Conseil ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés, car ils ne sont pas contrôlés par le Conseil.

**d) Immobilisations**

Le coût historique et l'amortissement cumulé des immobilisations ne sont pas comptabilisés. Les immobilisations sont comptabilisées à titre de dépenses dans l'état consolidé des activités financières de l'exercice où elles sont acquises.

**CONSEIL SCOLAIRE DE DISTRICT DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU SUD-OUEST  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 AOÛT 2006**

**1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**e) Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs**

Le coût des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages sociaux est établi par calcul actuariel selon les hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'accumulation des jours de maladie à la retraite, les tendances en matière de coûts d'assurance et de soins de santé, les taux d'inflation à long terme et les taux d'escompte.

Dans les cas de prestations de régimes de retraite et d'autres régimes d'avantages sociaux, dont les droits, sont acquis ou accumulés pour les périodes de service fourni par les employés, comme des gratifications de retraite et des prestations d'assurance vie et d'assurance de soins de santé pour retraités, le coût est déterminé par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Les coûts des prestations sont constatés sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active d'un groupe d'employés. Tous les gains actuariels et toutes les pertes actuarielles liées au service antérieur des employés sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active du groupe d'employés.

En ce qui concerne les obligations relatives aux prestations qui découlent d'événements particuliers survenant de temps à autre, comme les obligations applicables aux indemnités des accidentés du travail, le coût est constaté immédiatement au cours de l'exercice de survenance des événements. Tous les gains actuariels et toutes les pertes actuarielles ayant trait à ces prestations sont constatés immédiatement au cours de l'exercice de survenance des événements.

Les coûts des régimes interemployeurs offrant des prestations déterminées, comme les pensions du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, sont les cotisations de l'employeur prévues par le régime au cours de l'exercice.

**f) Revenus reportés**

Certains montants sont reçus conformément à la législation, à la réglementation ou à une entente et ne peuvent être utilisés que dans le cadre de l'exécution de certains programmes, services ou transactions. Ces montants sont constatés comme revenus pour l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées ou les services sont offerts.

**g) Réserves et fonds de réserve**

Certains montants qui se situent dans les limites définies dans la Loi sur l'éducation et ses règlements, tel qu'ils sont approuvés par les conseillères et conseillers scolaires, sont mis de côté dans des réserves et des fonds de réserve à des fins éventuelles d'administration générale et de capital. Les virements de réserves et du fond de réserve constituent un ajustement aux fonds respectifs une fois l'approbation obtenue.

**CONSEIL SCOLAIRE DE DISTRICT DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU SUD-OUEST**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 AOÛT 2006**

**1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**h) Transfert de paiement**

Les transferts gouvernementaux, qui englobent les subventions législatives, sont constatés dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice pendant lequel surviennent les événements donnant lieu au transfert, à la condition que les transferts soient autorisés, que les critères d'admissibilité soient respectés et que des estimations raisonnables du montant puissent être faites. Tout changement à ces sources de financement, le cas échéant, sera inscrit à l'exercice au cours duquel il aura été déterminé.

**i) Revenus de placement**

Les revenus de placement réalisés sur les fonds de fonctionnement, de capital et d'emprunt, de réserve excédentaire sont comptabilisés comme revenus de l'exercice.

**j) Montants budgétisés**

Les montants budgétisés ont été fournis à des fins de comparaison et ont été tirés du budget approuvé par les administrateurs. Le budget approuvé par les conseillères et conseillers scolaires est élaboré conformément au modèle de financement rendu obligatoire par le gouvernement provincial pour les conseils scolaires et est utilisé pour gérer les dépenses de programme conformément aux lignes directrices du modèle de financement. Compte tenu des écarts entre le modèle de financement et les principes comptables généralement reconnus pour les administrations locales établis par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public, les montants budgétisés présentés ont été redressés de manière à être conformes à cette méthode de comptabilité telle qu'elle est utilisée pour dresser les états financiers. Les montants budgétisés ne sont pas vérifiés.

**k) Utilisation d'estimations**

Afin de préparer les états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuel, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des revenus et des dépenses au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

**CONSEIL SCOLAIRE DE DISTRICT DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU SUD-OUEST  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 AOÛT 2006**

**2. CORRECTION D'ERREUR**

Durant l'année, le Conseil a engagé une nouvelle firme d'actuaire pour déterminer le passif des avantages sociaux futurs. Au cours de leur évaluation de cette année, ils ont trouvé une erreur dans le rapport de l'année précédente concernant les gratifications à la retraite. L'état des activités financières redressé inclut l'effet de cet ajustement, une réduction des dépenses en administration de 338 697 \$, ainsi qu'une réduction de l'augmentation du passif non financé de 338 697 \$. L'État de la situation financière fut aussi redressé, soit une réduction des créiteurs et charges à payer et une réduction des avantages sociaux futurs de 74 898 \$ et 3 033 962 \$ respectivement.

**3. MARGE DE CRÉDIT**

Le Conseil s'est vu consentir une marge de crédit au montant de 5 000 000 \$. En date du 31 août 2006 aucun montant n'a été avancé en rapport à cette marge de crédit.

**4. REVENUS REPORTÉS - RÉSERVES**

L'utilisation de certains fonds de réserve est limitée par la réglementation du gouvernement provincial. Les principes de comptabilité du secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés exigent que ces fonds de réserve soient comptabilisés comme revenus reportés.

Les revenus reportés affectés à des fins particulières par la législation, la réglementation ou une entente en date du 31 août 2006 sont constitués de :

	Dépenses liées à la salle de classe \$	Produits des aliénations \$	Amélioration des programmes \$	Installations destinées au élèves \$	2006 \$	2005 \$
<b>SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	241 554	844 885	386 369		1 472 808	1 088 981
Rentrées de fonds grevés d'affectations d'origine externe				2 587 963	2 587 963	2 936 073
Utilisation des fonds				(2 587 963)	(2 587 963)	(2 552 246)
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	241 554	844 885	386 369		1 472 808	1 472 808

**CONSEIL SCOLAIRE DE DISTRICT DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU SUD-OUEST**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 AOÛT 2006**

**5. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**

Le Conseil offre certains avantages, y compris des prestations de retraite et d'autres avantages sociaux à certains groupes d'employés.

Le passif au titre des prestations de retraite et des autres avantages sociaux futurs est comme suit :

	<b>2006</b>		<b>2005</b>	
			<b>(redressé note 2)</b>	
	<b>Prestations de</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
	<b>retraite</b>	<b>avantages</b>	<b></b>	<b></b>
	<b>\$</b>	<b>sociaux futurs</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Obligation au titre des avantages sociaux futurs	3 834 157	4 414 681	8 248 838	8 022 242
Gains actuariels (pertes actuarielles) non amortis	(24 646)	(24 463)	(49 109)	(27 415)
<b>Passif au titre des avantages sociaux futurs</b>	<b>3 809 511</b>	<b>4 390 218</b>	<b>8 199 729</b>	<b>7 994 827</b>

La charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages sociaux futurs se détaille comme suit :

	<b>2006</b>		<b>2005</b>	
			<b>(redressé note 2)</b>	
	<b>Prestations de</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
	<b>retraite</b>	<b>avantages</b>	<b></b>	<b></b>
	<b>\$</b>	<b>sociaux futurs</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	206 047	605 043	811 090	558 005
Intérêt sur l'obligation au titre des avantages sociaux futurs	168 960	169 796	338 756	336 856
	375 007	774 839	1 149 846	894 861

<sup>1</sup> À l'exclusion des cotisations de retraite au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, un régime interemployeurs, décrit ci-après.



**CONSEIL SCOLAIRE DE DISTRICT DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU SUD-OUEST  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 AOÛT 2006**

**5. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**

**Prestations de retraite**

(i) Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Les enseignants et les groupes d'employés connexes peuvent devenir membres du Régime de retraite des enseignantes et enseignants de l'Ontario. Les cotisations de l'employeur pour ces employés sont fournies directement par la province de l'Ontario. Les charges de retraite et les obligations liées à ce régime représentent une responsabilité directe de la province. Par conséquent, aucun coût ni aucun passif lié à ce régime n'est inclus dans les états financiers du Conseil.

(ii) Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario

Tous les membres du personnel non enseignant du Conseil peuvent adhérer au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (RREMO), un régime de retraite regroupant plusieurs employeurs. Le régime procure des prestations déterminées aux employés selon leur nombre d'années de service et les taux de rémunération.

Les cotisations du Conseil équivalent aux cotisations des employés. Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2006, le Conseil a cotisé 58 105\$ (2005 : 396 336\$) au régime. Comme il s'agit d'un régime interemployeurs, les charges de prestation de retraite du Conseil sont limitées aux cotisations. Aucun passif découlant de ce régime de retraite n'est inclus dans les états financiers du Conseil.

(iii) Gratifications de retraite

Le Conseil procure des gratifications de retraite à certains groupes d'employés embauchés avant certaines dates. Le montant des gratifications versées aux employés admissibles à la retraite se base sur leur salaire, sur les jours de maladie accumulés et sur le nombre d'années de service à la retraite. Le Conseil procure ces prestations par l'entremise d'un régime de prestations déterminées non financé. Les coûts des prestations et le passif au titre des prestations liées à ce régime sont inclus dans les états financiers du Conseil.

**CONSEIL SCOLAIRE DE DISTRICT DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU SUD-OUEST  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 AOÛT 2006**

**5. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**

**Autres avantages sociaux futurs**

(i) Congé de maladie cumulatif

Le Conseil offre à certains groupes d'employés des avantages au titre de congés de maladie payés. Sous ce régime, les employés peuvent accumuler des congés de maladie inutilisés dans une banque pouvant être utilisés ultérieurement lors d'absence pour cause de maladie. Le Conseil procure ces avantages par l'entremise d'un régime de prestations déterminées non financé. Le coût des prestations liées à ce régime est inclus dans les états financiers du Conseil.

(ii) Assurance vie à la retraite et d'assurance de soins de santé

Le Conseil continue d'offrir à certains groupes d'employés des avantages au titre de l'assurance vie, de l'assurance dentaire et d'assurance de soins de santé après leur retraite jusqu'à ce que les membres atteignent l'âge de 65 ans. Le Conseil procure ces avantages grâce à un régime de prestations déterminées non financé. Les coûts des prestations et le passif au titre des prestations liées à ce régime sont inclus dans les états financiers du Conseil.

(iii) Obligations concernant la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

Le Conseil est un employeur de l'annexe 2 aux termes de la Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail et, à ce titre, assume la responsabilité du paiement de toutes les réclamations à ses travailleurs blessés aux termes de la Loi. Le Conseil ne subventionne pas ces obligations préalablement aux paiements faits en vertu de la Loi. Les coûts des prestations et le passif au titre des prestations liées à ce régime sont inclus dans les états financiers du Conseil.

Le Conseil possède une réserve pour la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents au travail (CSPAAT) au montant de 24 588\$ au 31 août 2006 (2005 : 24 588\$).

**CONSEIL SCOLAIRE DE DISTRICT DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU SUD-OUEST**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 AOÛT 2006**

**5. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**

**Hypothèses actuarielles**

En raison de la complexité de l'évaluation des régimes, les évaluations actuarielles sont effectuées de façon périodique. Les passifs autres que certains avantages après la retraite présentée dans les présents états financiers consolidés sont établis d'après une évaluation préparée au 31 août 2006. Les autres avantages après la retraite présentée dans les présents états financiers consolidés sont établis d'après une évaluation préparée au 31 août 2004 et mise à jour au 31 août 2006 selon les données estimatives de l'exercice en cours.

Taux d'actualisation	6.25 % par année
Hausse de traitement et de salaire	2.5 % par année pendant 5 ans, 2 % par année par la suite
Hausse des coûts d'assurance dentaire	5%, 4%, 3% et 2% pour les années 2005, 2006, 2007 et 1% par année par la suite respectivement
Hausse des coûts d'assurance de santé	13% par année pour 2005, réduits de 1% par année par la suite

**6. DETTE À LONG TERME NETTE**

La dette à long terme nette comptabilisée dans l'état consolidé de la situation financière comprend les éléments suivants :

	<b>2006</b>	<b>2005</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Emprunt à terme au taux d'intérêt fixe de 5.53% pour un terme de 10 ans terminant le 1er juin 2013. L'emprunt à terme est remboursable par des versements trimestriels de 325 000 \$ comprenant principal et intérêt.	17 606 879	17 925 834
Obligations découlant des contrats de location-acquisition émise à divers taux d'intérêt.	1 314 266	1 814 733
Débitures à versements échelonnés et comportant un fonds d'amortissement émis à divers taux d'intérêt <sup>1</sup>	2 757 195	3 142 267
	<hr/>	<hr/>
	21 678 340	22 882 834
	<hr/>	<hr/>

**CONSEIL SCOLAIRE DE DISTRICT DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU SUD-OUEST**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 AOÛT 2006**

**6. DETTE À LONG TERME NETTE (suite)**

<sup>1</sup>En vertu d'ententes conclues lors de sa création, le Conseil scolaire de district des écoles catholiques du Sud-Ouest a assumé sa portion relative des obligations qui lui ont été cédée par les conseils d'origine. Même si les conseils d'origine acceptent la responsabilité de rendre les paiements d'intérêts et les paiements de capital, ils sont inclus comme dépenses et revenus dans le fonds d'administration générale.

Les remboursements des prêts à terme ainsi que de la dette obligataire émise par les conseils d'origine incluant les intérêts se feront comme suit au cours des cinq exercices financiers suivants et au-delà de cette période.

Les versements sur la dette à long terme se feront comme suit au cours des cinq prochains exercices et au-delà de cette période :

	<b>Capital et cotisations au fonds d'amortissement</b>	<b>Intérêt</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$
2006-2007	1 662 229	1 243 004	2 905 233
2007-2008	1 189 681	1 158 419	2 348 100
2008-2009	841 715	1 051 956	1 893 671
2009-2010	905 639	1 007 050	1 912 689
2010-2011	975 181	935 649	1 910 830
Après cette période	16 103 895	1 722 262	17 826 157
<b>Dettes à long terme nette</b>	<b>21 678 340</b>	<b>7 118 340</b>	<b>28 796 680</b>

**CONSEIL SCOLAIRE DE DISTRICT DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU SUD-OUEST**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**AU 31 AOÛT 2006**

**7. MONTANTS À RECOUVRER AU COURS DES ANNÉES À VENIR**

Les montants à recouvrer au cours des années à venir qui sont comptabilisées dans l'état consolidé de la situation financière sont constitués de :

	<b>2006</b>	<b>2005</b>
	\$	(redressé note 2) \$
<b>Montants à financer au cours des années à venir</b>		
Intérêts courus	411 305	438 200
Jours de vacances accumulés	127 969	115 007
Passif au titre des prestations de retraite et des autres avantages sociaux futurs	8 199 728	7 994 826
	<hr/>	<hr/>
	8 739 002	8 548 033
<b>Capital à recouvrer au cours des années à venir</b>		
Dette à long terme nette	21 538 855	22 743 349
	<hr/>	<hr/>
	30 277 857	31 291 382
	<hr/>	<hr/>

**8. DÉPENSES PAR OBJET**

Par objet, les dépenses courantes et les dépenses en immobilisations comptabilisées dans l'état consolidé des activités financières sont comme suit :

	<b>2006</b>	<b>2005</b>
	\$	(redressé note 2) \$
<b>Dépenses courantes :</b>		
Traitements et salaires	47 275 881	43 095 815
Avantages sociaux	6 642 938	6 041 294
Perfectionnement du personnel	848 677	307 156
Fournitures et services	6 748 138	5 856 176
Remplacement du mobilier	86 964	87 128
Intérêt	1 329 113	1 304 306
Location	24 044	13 809
Frais et de services contractuels	7 545 328	7 065 167
Autres	1 256 463	1 075 627
	<hr/>	<hr/>
	71 757 546	64 846 478
Activité scolaire	3 475 004	2 890 905
	<hr/>	<hr/>
	75 232 550	67 737 383
Immobilisations	6 260 022	8 806 586
	<hr/>	<hr/>
	81 492 572	76 543 969
	<hr/>	<hr/>

**CONSEIL SCOLAIRE DE DISTRICT DES ÉCOLES CATHOLIQUES DU SUD-OUEST  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 AOÛT 2006**

**9. SERVICE DE LA DETTE ET INTÉRÊTS SUR LES PRÊTS**

Les sommes puisées à même le fonds de fonctionnement au titre du service de la dette et des intérêts sur les emprunts de capital se répartissent comme suit :

	<b>2006</b>	<b>2005</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Paiements de capital sur la dette à long terme	1 340 088	1 314 294
Paiements d'intérêts sur la dette à long terme	1 366 279	1 304 306
	<hr/>	<hr/>
	2 706 367	2 618 600

**10. FONDS D'ÉCHANGE D'ASSURANCE DES CONSEILS SCOLAIRES DE L'ONTARIO**

Le conseil scolaire est membre du Fonds d'échange d'assurance des conseils scolaires de l'Ontario (FEACSO), une société d'assurance réciproque qui possède un permis en vertu de la *Loi sur l'assurance*. Le FEACSO offre une assurance responsabilité civile ainsi qu'une assurance contre les dommages causés à des biens et contre certains autres risques.

**11. IMMOBILISATIONS NON FINANCÉES EN PERMANENCE (NFP)**

Une fiducie a été créée en 2002-2003 pour refinancer la dette non financée en permanence (NFP) de 55 conseils scolaires qui sont les bénéficiaires de la fiducie. Selon les modalités de l'entente, la fiducie a remboursé la dette NFP, d'un montant de 13 125 508\$, au Conseil. En considération, le Conseil a cédé à la fiducie toute subvention provinciale future payable en relation avec la dette NFP.

Par suite de l'entente indiquée ci-dessus, l'obligation liée à la dette NFP ne figure plus au bilan du Conseil.

**12. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

Des contrats au montant de 1 350 000\$ reliés à 2 projets de construction ont été engagés dont 970 000\$ en travaux n'avaient pas été effectués au 31 août 2006.

**13. INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les instruments financiers du Conseil consistent de l'encaisse, des placements, des débiteurs, des créditeurs, des charges à payer, des revenus reportés et de la dette à long terme. Sauf si autrement mentionné, le Conseil n'est pas exposé à des risques importants de taux d'intérêt ou de crédit. La juste valeur de ces instruments financiers est comparable à leur valeur comptable.

**14. RÉCLAMATION POTENTIEL**

Il existe la possibilité que le Conseil scolaire de district des écoles catholiques du Sud-Ouest soit nommé dans le cas Sylvestre. Il y a donc un potentiel de réclamation contre le Conseil. La valeur de cette réclamation est indéterminable.